



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 67176

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, chargée du numérique, sur la mise en place de « l'e-santé ». Selon le livre blanc « D'un système de santé curatif à un modèle préventif grâce aux outils numériques » publié en septembre 2014 par le *think tank* Renaissance numérique, il apparaît que les traitements et suivis personnalisés offerts par les technologies mobiles permettraient d'aider 141 millions de patients dans le monde. Ce groupe d'étude propose d'intégrer les acteurs de la « e-santé » aux discussions sur l'*open data* santé, afin d'harmoniser les protocoles de collecte et de stockage pour garantir une interopérabilité des données. Il lui demande de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67176

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Numérique

Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 octobre 2014](#), page 8753

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)